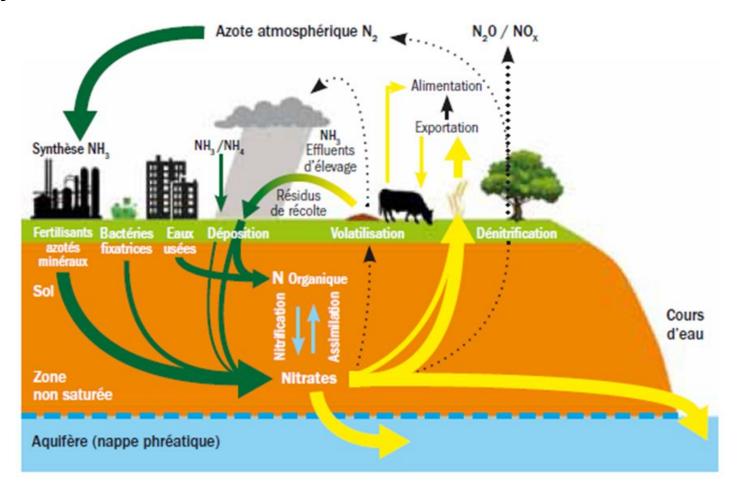
Complément projet R-shiny

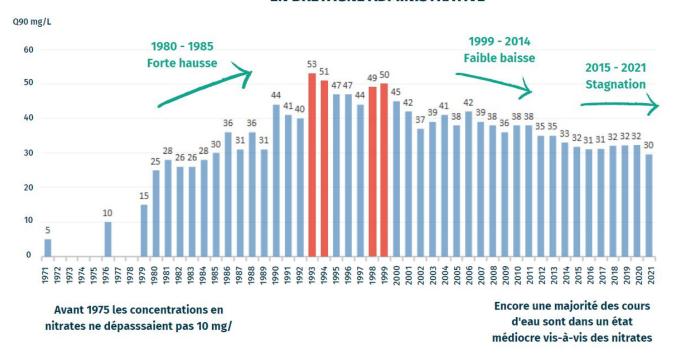
Massamba Diop, François Boucher, Mireille Koutchade

Cycle de vie du Nitrate



Observation concentration avant 1995

1971 À 2021 - ÉVOLUTION DE LA CONCENTRATION EN NITRATES DES RIVIÈRES EN BRETAGNE ADMINISTRATIVE





BULLETIN N°6: CONCENTRATIONS EN NITRATES D'ORIGINE AGRICOLE

DANS LES COURS D'EAU ET LES EAUX SOUTERRAINES

EDITION OCTOBRE 2018 - DONNEES 2015-2016

La directive 91/676/CEE du 12 décembre 1991, dite **directive « nitrates »**, vise à protéger la qualité de l'eau en prévenant la pollution des eaux souterraines et superficielles par les nitrates d'origine agricole, notamment en promouvant l'usage des bonnes pratiques agricoles de gestion de l'azote. Par sa finalité, elle concourt à l'atteinte des objectifs de la directive cadre sur l'eau (DCE) 2000/60/CE du 23 octobre 2000. Elle impose aux États membres de :

- réaliser des **campagnes de surveillance** des concentrations en nitrates dans les milieux aquatiques (eaux superficielles et souterraines) au moins tous les quatre ans ;
- désigner des zones de protection spécifiques, atteintes ou menacées par la pollution par les nitrates d'origine agricole, dites zones vulnérables;
- élaborer des programmes d'actions dont les mesures doivent être obligatoirement appliquées par les agriculteurs qui exercent leurs activités en zones vulnérables;
- établir des bonnes pratiques agricoles (fertilisation azotée, gestion des terres) à mettre en œuvre volontairement par les agriculteurs.
 En France, la mise en œuvre de la directive « nitrates » débute en 1992 avec la première campagne

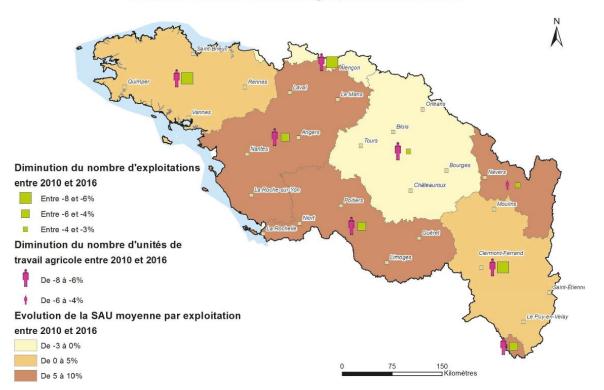
de surveillance : les concentrations en nitrates sont alors mesurées sur environ 3 000 sites (dits « stations de mesure ») localisés dans ou près des zones agricoles. Les résultats permettent d'établir la première délimitation des zones vulnérables en 1997. Puis, cinq autres campagnes se succèdent (1997-1998, 2000-2001, 2004-2005, 2010-2011 et 2014-2015), et les zones vulnérables sont révisées en 2000, 2003, 2007, 2012 et 2015 (révisions complétées ensuite fin 2016, puis en 2017 et en 2018).

En complément de ces campagnes spécifiques menées au titre de la directive « nitrates », et afin de mieux suivre l'évolution de la qualité de l'eau vis-à-vis de ce paramètre, le ministère en charge de l'environnement et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) réalisent chaque année un document de synthèse sur les résultats des mesures de concentrations en nitrates produites dans le cadre du programme national de la surveillance des milieux aquatiques (contrôle de surveillance, contrôle opérationnel, réseaux complémentaires), en application de la DCE. Les stations de mesure DCE sélectionnées pour étudier l'évolution des concentrations sont alors celles qui sont communes avec la première campagne menée au titre de la directive « nitrates » (1992-1993).

Délimitation zone de vulnérabilité 2021



Carte 26 - Evolution du secteur agricole entre 2010 et 2016



Sur le bassin Loire-Bretagne, le secteur agricole voit sa population s'éroder entre 2010 et 2016. On dénombre en 2016 environ 216 000 emplois à temps plein sur le bassin Loire-Bretagne ¹³. Le total des actifs

Sources des données

the constitution of the constitution of

Les données traitées proviennent de :

- OFB : export de la base de données Naiades (via Hub'eau), plateforme d'accès aux données brutes sur la qualité des eaux de surface.
 - AELB: export de la base de données OSUR, plateforme d'accès aux données brutes de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.
 DREAL: export de la BD Hydre/BEA (suivis qualité effectué sur les stations bilans dans le cadre des contrats de territoire) et de la BD CORPEP.
 - IUEM (Institut Universitaire Européen de la Mer) : export de la BD Ecoflux.
- Les critères retenus sont :
- Paramètre Nitrate (1340)
 - Support Eau (3)
 Analyse dans le domaine de validité (Code remarque analyse 1).
- Les exports sont réalisés sur l'ensemble des données disponibles depuis 1995, tous dispositifs de collecte confondus. Le traitement des doublons de
- bancarisation est géré par l'OEB.

 L'intégralité de l'historique des données est reprise à chaque mise à jour, afin que les résultats proposés dans les tableaux de bord intègrent les
- L'intégralité de l'historique des données est reprise à chaque mise à jour, afin que les résultats proposés dans les tableaux de bord intègrent les corrections apportées par les producteurs dans la base de données. Des évolutions dans l'historique des résultats sont donc possibles d'une année sur l'autre.

Traitement des données

Pour chaque station, le percentile 90 (exprimé en mg/l) est calculé par année civile (période du 1er janvier au 31 décembre de l'année n). L'ensemble des analyses disponibles sur une station, tous dispositifs de collecte confondus et toutes sources de données confondues (traitement des doublons de bancarisation), est utilisé pour le calcul du Q90. Le Q90 est calculé, selon le nombre d'analyses disponibles (na), comme suit :

15 analyses: Q90 = 13.9 donc valeur de la 14e analyse: 21 analyses: Q90 = 19.4 donc valeur de la 19e analyse: Etc.

- na < 4: pas de calcul de Q90;
 na ≥ 4: Classement des résultats par ordre décroissant. Rang du résultat à retenir = arrondi (0.9 x na + 0.5)
- Exemple: 10 analyses: Q90 = 9.5 donc valeur de la 10° analyse

La représentation est celle du Seg- Eau :

- Rouge Mauvais > 50 mg/l:
 - Orange Médiocre > 25 et < 50 mg
 - Orange Médiocre > 25 et ≤ 50 mg/l;
 Jaune Moyen > 10 et ≤ 25 mg/l;
 - Vert Bon > 2 et ≤ 10 mg/l:
 - Vert Bon > 2 et ≤ 10 mg
 Bleu -Très bon ≤ 2 mg/l.

santé, notamment le cancer, le syndrome du bébé bleu et la méthémoglobinémie chez les nourrissons. De plus, la pollution par les nitrates dans les eaux de surface et les eaux souterraines peut favoriser la prolifération d'algues nuisibles, entraînant une réduction des niveaux d'oxygène dans l'eau, la mort des

La présence excessive de nitrates et de nitrites dans l'eau peut avoir des effets néfastes sur la santé humaine et la vie aquatique. Des niveaux élevés de nitrates dans l'eau potable ont été associés à divers problèmes de

poissons et des dommages aux écosystèmes aquatiques.

essaie série temporelle

```
# Faire une prévision pour le nombre d'années sélectionné
> forecast(model, h = 10)
    Point Forecast Lo 80 Hi 80 Lo 95 Hi 95
          25.85839 23.23425 28.48253 21.84512 29.87167
2024
          25.85839 22.14730 29.56949 20.18277 31.53402
2025
2026
          25.85839 21.31325 30.40354 18.90720 32.80959
          25.85839 20.61011 31.10667 17.83184 33.88495
2027
2028
          25.85839 19.99064 31.72615 16.88444 34.83235
2029
          25.85839 19.43059 32.28620 16.02792 35.68887
2030
          25.85839 18.91557 32.80122 15.24027 36.47652
2031
          25.85839 18.43621 33.28058 14.50714 37.20965
          25.85839 17.98597 33.73081 13.81857 37.89822
2032
          25.85839 17.56014 34.15665 13.16730 38.54949
2033
```